

RETOUR SUR LES RÉUNIONS DE QUARTIERS

2018

“

Ces temps de rencontres avec les audengeois me permettent de mieux connaître les attentes des habitants et s'inscrivent dans une démarche de démocratie participative .

”

Réunion du 29 novembre 2018

Secteur du bureau de vote n°2, 3 et 7
Nombre de présents : 130

Extrait des propos introdutifs du Maire, Nathalie LEYONDRE

“ Je suis, cette année encore, ravie d'accueillir autant de monde lors des réunions de quartiers. C'est un temps d'échange qui me tient réellement à coeur et me permet de rencontrer les habitants.

Vous le savez, le contexte national est compliqué et les communes font face à des mesures qui exigent une gestion rigoureuse. Sur Audenge, malgré tout, la fiscalité n'a pas augmenté depuis 2009, tout en restant dans la dynamique d'investissement en faveur des équipements et du cadre de vie des habitants.

En 2018, nous avons poursuivi la sécurisation des quartiers avec notamment les travaux d'envergure qui ont concerné la traversée de ville et le secteur de Bas Vallon avec le nouveau rond point et le cheminement doux. La ville possède plus 46 kms de voirie communale et nous devons prioriser certains secteurs.

Les équipements de la commune doivent correspondre aux besoins de la population, c'est pourquoi, nous avons livré à la rentrée 2018, un restaurant scolaire et une nouvelle classe au niveau des écoles et une salle des arts corporels à Pessalle. Il est important que notre action concerne tous les domaines : social, culturel, sécurité, cadre de vie et tous les publics, familles, jeunesse, associations, ainés...

2019 verra la poursuite des investissements avec la continuité de la sécurisation de la commune, la rénovation de l'ancien presbytère, de l'ancienne salle des sports de Pessalle, la création d'une ludothèque et l'aménagement de la place du jumelage.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Des travaux sont-ils prévus rue du Pas de la Socque ?

Un plateau traversant sera aménagé et nous souhaitons une remise en état de la piste cyclable et des trottoirs. Pour l'heure, aucun autre aménagement prévu dans ce secteur.

Rue des Tilleuils : Signalement d'un problème avec le sens interdit et de numérotations.

Des réunions avec les riverains ont déjà été effectuées. Nous allons regarder la numérotation de cette rue.

La rue Daniel Digneaux est en très mauvaise état, qu'est-il prévu ?

Il y a en effet un problème de racines qui est récurrent. Il y aura un plateau traversant et dans l'avenir un prolongement piste cyclable dans ce secteur.

Pour la voirie du cours Gambetta que va t-on faire ?

Devant la résidence de services pour les seniors, il y aura les mêmes aménagements que devant la médiathèque.

Je suis consciente que la difficulté réside dans le fait qu'il n'y a pas de trottoirs, la ville a été construite ainsi. Nous améliorons la circulation des piétons petit à petit.

”

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Impasse de la Gare : C'est une petite voie mais quand aurons nous une voie carrossable ?

Nous allons regarder et nous allons essayer d'améliorer cette rue mais pour l'instant pas de travaux prévus. Nous allons rencontrer les riverains de cette impasse prochainement.

Problème de stationnement à la salle des sports de Pessalle : Peut-on faire un parking supplémentaire ?

Je suis consciente que c'est un problème pour le quartier. Nous avons essayé des solutions qui n'ont pas fonctionné. Le stationnement actuel dans l'enceinte est problématique pour des questions de sécurité. Il faut en effet plus de stationnement. Le dossier est à l'étude, il faut voir ce qui peut être efficace dans la durée et dé-zoomer aux rues adjacentes. Nous vous présenteront les projets et nous verrons si l'on peut dégager des fonds sur 2019.

Peut-on prévoir un panneau à l'intersection de la rue des Tilleuils et celle des Huttiers pour prévenir de la priorité.

Un stop a été installé rue des huttiens avant la rue des Tilleuils et rue du Cap Carreyre mais nous allons regarder pour compléter.

Nous allons également poursuivre la pose des cousins berlinois sur la deuxième partie de la rue des Huttiers.

Rue des ajoncs : quand il y a des orages ou des grosses pluies, l'eau monte très vite et cela devient de plus en plus fréquent.

Le niveau de la voirie fait que beaucoup de pluies et résidus se déversent dans le regard, qui, à termes se bouche.

Le SIBA a la compétence et nous avons relevé plusieurs points de difficultés avec les intempéries. Nous avons travaillé avec le SIBA sur des améliorations et notamment dans votre secteur.

Lotissement Bois Saint Yves : Les canalisations se brisent souvent : qu'est il prévu ?

Le réseau est ancien. Nous avons pris la décision de changer les produits pour l'entretien des canalisations et nous allons revenir à la javel... car le produit utilisé participe à la casse des canalisations.

TRANSPORT

Ne peut-on pas avoir de plus petit bus pour le transport scolaire car ceux ci ne sont jamais pleins ? Peut on également demander au bus de ne pas se stationner sur les espaces verts des lotissements ?

La COBAN prend la compétence sur le transport scolaire en 2019. Nous sommes conscients du problème avec le transport scolaire, le constat est réel.

Nous comptons faire évoluer ce service car il est coûteux et extrêmement déficitaire.

Ce service va être reconduit en 2019, nous allons l'évaluer et voir comment l'améliorer dans un second temps. Nous demanderons à la COBAN de rappeler les consignes de stationnement sur l'espace public ou à des endroits qui ne sont pas dédiés au stationnement.

Est ce qu'il y a une navette pour aller à la gare ?

Nous travaillons sur des solutions, pour l'heure, il existe le service de transport à la demande de la Coban.

SECURITE ROUTIERE

Le rond point à côté du camping est dangereux notamment pour traverser avec des enfants.

il n'y a pas de travaux prévus sur ce secteur. La zone est limitée à 30km/h et des radars pédagogiques ont été installés.

Un personnel est présent au rond point du camping, à l'intersection de la rue des cigales et devant les écoles. Il est prévu qu'un personnel soit aussi mis en place au rond point du centre.

Rue des Huttiers, : il y a eu des améliorations mais les véhicules continuent de rouler vite et de se garer parfois sur la piste cyclable

Ce secteur est compliqué, mais il faut poursuivre les interventions. Sur la deuxième partie de la rue des Huttiers il faudra compléter. Mais nous aurons toujours des personnes qui ne respecteront pas les règles. Nous allons également poursuivre nos actions de sensibilisation avec les radars pédagogiques notamment, etc.

La gendarmerie collabore avec la municipalité et le service de la police municipale. Nous renforcerons avec des contrôles ponctuels.

Route de Bordeaux : est ce qu'il y aura dans l'avenir une autre voie pour éviter le centre ?

Oui par le biais de la voie de contournement et grâce à l'aménagement d'une branche dans le rond point de Certes mais cela n'est pas pour tout de suite. C'est un projet de long terme et c'est pour cela qu'en attendant il faut continuer les aménagements de voirie.

SANITAIRE

Problème de pigeons, peut-on imaginer les stériliser ?

Nous travaillons avec le SIBA qui a la compétence. C'est un problème compliqué et nous avons regardé ce qui se fait ailleurs mais il n'y a pas de solution idéale.

Le ramassage des Ordures ménagères au mois de juillet et août pourrait-il être plus fréquent ?

La COBAN qui est en charge de la collecte a fait évoluer le prix du marché, de plus d'un million d'euros. Nous avons revu le système sur tout le territoire de la COBAN.

Nous avons eu très peu de remarques des habitants suite à ces modifications. Mais je peux faire remonter cette remarque à la COBAN.

DIVERS

Que va devenir la maison de la directrice de l'école et le terrain derrière ?

Il sera mis à la disposition pour des besoins ponctuels. Le grand terrain appartient à la commune, le il est constructible et pour l'instant rien est prévu, c'est une réserve foncière.

Prévoyez vous un passage au conseil municipal sur la question des compteurs Linky ? 600 ou 700 communes ont déjà délibéré.

Ces délibérations sont illégales. Elles ont été rejetées par le contrôle de légalité. Cette obligation s'impose à nous et à ENEDIS. Donc pas de délibération de prévu sur cette question au conseil municipal d'Audenge.

Nous pouvons par ailleurs envisager une réunion avec les habitants sur ce sujet.

Les allées du nouveau cimetière seront-elles aménagées ?

Dans l'avenir oui. Je tiens à rappeler que nous sommes dans une démarche «0 phyto». La difficulté c'est donc l'impossibilité d'utiliser des produits de type pesticide. Nous allons étudier la question de l'aménagement et bien entendu notre objectif est que ces lieux soient dignes pour tous.

Seriez-vous d'accord que SUEZ installe des compteurs pour repérer les fuites d'eau ? Ca peut être très lourd en termes de facture quand cela arrive.

Notre objectif est de réduire la facture mais il est difficile de l'imposer à nos administrés car cela coûte cher.

Il y aura certainement une évolution réglementaire. La question de l'eau sera une compétence de la COBAN en 2020, cela entraînera des évolutions.

Il y a beaucoup de constructions, quelle est votre limite ? Quelles conséquences sur la voirie et les écoles ?

Nous essayons de trouver un équilibre, nous sommes, comme le reste du Bassin d'Arcachon, attractif et subissons beaucoup de pressions.

Notre objectif est de ne pas faire grossir plus la commune. Il est compliqué pour la municipalité de lutter contre le phénomène des divisions parcellaires par les propriétaires. Le Maire est obligé de se référer au Plan Local d'Urbanisme et la loi.

Les évolutions des effectifs scolaires ne suivent pas forcément cette courbe linéaire des constructions, on se rend compte que ce ne sont pas en majorité des primo accédants jeunes avec des enfants qui s'installent. Ce sont beaucoup de jeunes seniors.

Nous restons néanmoins vigilant sur les effectifs scolaires et nous avons bien entendu anticiper une éventuelle hausse des effectifs.

Sur Audenge, il reste 7% sont à urbaniser sur les 93% du territoire naturel et non constructible de la commune.

Le fait d'arriver à 10 000 habitants est ce que cela change la dotation ?

Nous n'y sommes pas encore mais oui les dotations de l'Etat se calculent en fonction du nombre d'habitants.

La disparition de la taxe d'habitation est une grosse source d'inquiétude pour nous les communes car elle constitue une recette importante du budget et permet d'alimenter les recettes et de faire fonctionner une ville.

Comment est la santé financière de la ville ?

Notre santé financière est saine grâce à une gestion rigoureuse. Notre budget d'échelonne entre 8 et 10 millions d'euros, c'est un budget moyen. Nous faisons attention aux emprunts, et limitons les dépenses avec des dotations qui stagnent voire qui baissent. Cela ne nous empêche pas de prévoir les investissements nécessaires en termes d'équipement. C'est un jeu d'équilibre permanent.